



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 25 avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chantier d'aménagement du carrefour des Couleures : lancement des travaux de la phase 2

L'année 2021 a permis de réaliser les travaux de réaménagement du secteur du Plovier, première phase préalable et nécessaire au lancement des principaux travaux d'aménagement du carrefour des Couleures. Programmée jusqu'au second semestre 2024, cette deuxième phase de travaux va pouvoir démarrer le 19 avril 2022, après une période de préparation du chantier de 3 mois.

La convergence de nombreux trafics

Le carrefour des Couleures se situe au Nord-Est de la commune de Valence, à la jonction des routes nationales 7 et 532, de la route départementale 432 et de l'avenue de Romans. Point noir du réseau routier de l'agglomération, il est régulièrement saturé aux heures de pointe en semaine, ainsi que le samedi après-midi pour accéder aux zones commerciales. Il sert également d'itinéraire de délestage de l'autoroute A7 quand elle est coupée ou saturée, notamment lors des grands déplacements estivaux.

Fluidité et qualité d'entrée de ville

L'aménagement du carrefour des Couleures permettra de sécuriser et fluidifier les conditions de circulation sur le réseau routier national (liaisons RN7 Nord/RN7 Sud et RN532) et sur les voiries locales connexes (avenue de Romans, RD432). En intégrant les projets existants (bus à haut niveau de service notamment), il permettra de renforcer l'efficacité des transports en commun et des modes doux sur le carrefour. Enfin, combiné à la requalification architecturale et paysagère, il contribuera à l'amélioration de la qualité de l'entrée de ville pour l'ensemble des usagers.

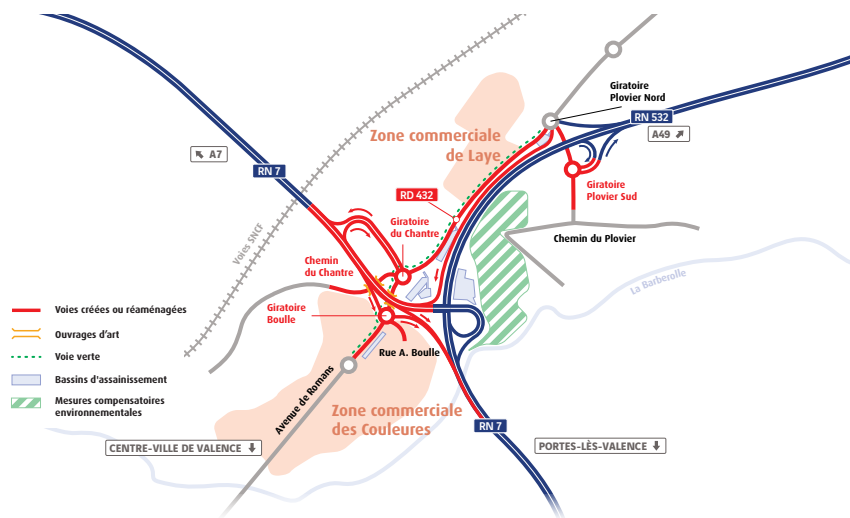
En quoi consistent les travaux ?

Les principaux aménagements du carrefour des Couleures seront réalisés durant cette seconde phase de travaux, avec notamment :

- la création de deux nouveaux giratoires (Chantre et Boulle) en remplacement du grand giratoire actuel ;
- la création de deux ouvrages d'art qui supporteront la RN7, respectivement sur le chemin du Chantre et entre les deux nouveaux giratoires Boulle et Chantre ;

- la réalisation de bretelles d'entrée et de sortie depuis la RN7 Nord et Sud ;
- l'aménagement de la RD432 entre le futur giratoire du Chantre et le giratoire du Plovier Nord ;
- la création d'une voie verte depuis l'avenue de Romans jusqu'au giratoire du Plovier Nord ;
- la requalification de l'extrémité de l'avenue de Romans ;
- la création d'un système d'assainissement pour traiter l'ensemble des eaux issues de la route.

Toutes ces étapes comprennent la réalisation de terrassements importants et de chaussées neuves, ainsi que la mise en place de différents réseaux enterrés et l'installation de la nouvelle signalisation. Les aménagements paysagers définitifs seront réalisés à la fin de cette phase de travaux.



L'environnement au cœur du projet

Préalablement au démarrage des travaux routiers, l'État a réalisé des mesures environnementales compensatoires, en collaboration avec Valence Romans agglomération, qui consistent à recréer des habitats naturels pour la faune et la flore sur des parcelles appartenant à l'État, et à aménager une zone prairiale destinée à l'éco-pâturage. Ces actions ont été menées en 2020 et compensent l'impact du projet avant le démarrage du chantier.

Le projet se situe en périmètre rapproché de la zone de captage d'eau des Couleurs et à proximité de la rivière de la Barberolle. La qualité de l'eau et la protection de la rivière, enjeux primordiaux pour la maîtrise d'ouvrage, seront assurées par la quatre bassins d'assainissement qui récupéreront les eaux de chaussée et les retiendront jusqu'à ce que les particules polluantes soient précipitées au fond et évacuées pour traitement.

Un chantier responsable

Les entreprises présentes sur le chantier sont engagées dans une démarche de réduction des impacts sur l'environnement : optimisation des ressources, maîtrise des consommations d'énergie, gestion des déchets, réduction des nuisances, prévention des risques de pollution.

Une clause d'insertion sociale est également inscrite au marché de travaux pour l'intégration de publics éloignés de l'emploi, en collaboration avec la plateforme emploi de Valence. 9 200 heures d'insertion sont ainsi programmées sur le chantier dont 1 840 heures dédiées à la formation.

2022 -2024 : les grandes étapes du chantier

Durant la phase préparatoire du chantier, la direction interdépartementale des routes Centre-Est, maître d'œuvre, et les entreprises en charge de la réalisation des travaux ont consolidé l'organisation de l'opération. Le phasage a été ajusté afin d'optimiser la durée du chantier et de limiter la gêne aux usagers.

D'avril à août 2022

Création du giratoire du Chantre et des bretelles RN7 Nord

dès septembre 2022

Création de l'ouvrage d'art n°1 du Chantre

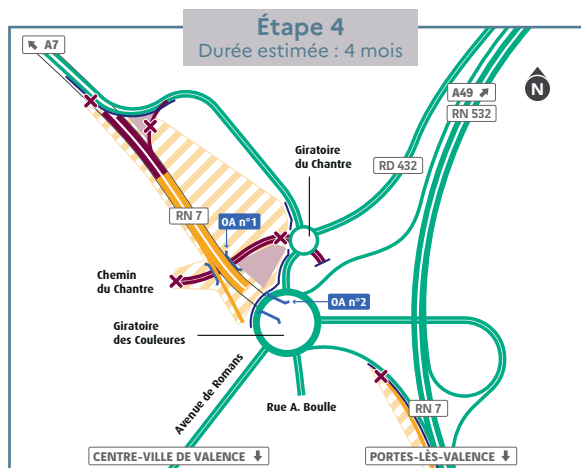
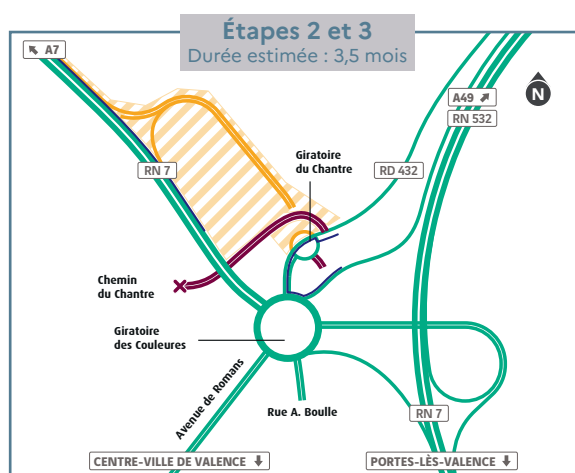
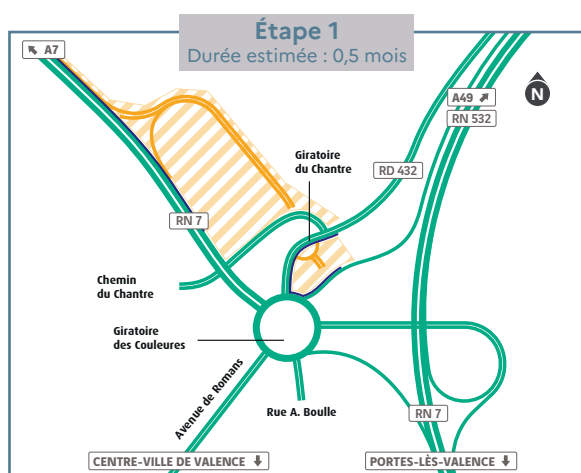
2023

Création du giratoire Boule
Réalisation de l'ouvrage d'art n°2
Requalification de l'avenue de Romans

2024

Requalification de la RD432
Réalisation de la voie verte

Zoom sur l'année 2022 : 4 premières étapes



À partir de mai 2022 : fermeture temporaire du chemin du Chantre avec déviation via l'avenue de Romans.

À partir de septembre 2022 : fermeture partielle de la RN7 Nord et bascule de la circulation sur les bretelles créées.



Un dispositif d'information au fil du chantier

Pendant toute la durée de l'opération, riverains, commerçants et usagers peuvent s'informer sur les actualités du chantier et le phasage des travaux sur le site internet www.carrefourdescouleurs.fr

Depuis ce dernier, il suffit simplement de s'abonner afin de recevoir une notification par mail à chaque nouvelle actualité relative au chantier.

CHIFFRES-CLÉS DE LA PHASE 2

- 30 mois de travaux
- 2 ouvrages d'art
- 2 giratoires
- 1 voie verte
- 4 bassins de traitement des eaux
- 100 000 m³ de terres déplacées
- 9 350 arbres et arbustes plantés
- 9 200 heures d'insertion

Inscrit au contrat de plan État Région 2015/2020 pour un montant de 28 millions d'euros, l'aménagement du carrefour des Couleures est cofinancé par l'État (64,3%), le Conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%). La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, service de l'État en région, assure la maîtrise d'ouvrage de cet aménagement.



Contact presse :

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Tél : 04 26 28 60 00

Mél : com.dir.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Adresse physique : 5, place Jules Ferry 69006 Lyon

Adresse postale : 69453 Lyon Cedex 06

www.carrefourdescouleures.fr